

COMMUNAUTÉS RURALES

(la nécessité d'une approche fonctionnelle des communautés rurales)

85 % des Africains étant ruraux, on peut penser que le village est le mode de groupement humain le plus caractéristique du continent. On constate en effet que la plupart des villes sont modernes et leur fondation est due à l'initiative du colonisateur. Notons cependant qu'il y a deux zones où la vie urbaine est ancienne et bien implantée dans la coutume : la zone sahélienne (vallée du Niger) et la Côte du Bénin. L'intérêt d'une étude des communautés rurales est donc évident, mais il faut d'abord préciser ce que l'on entend par ce terme, car beaucoup de groupes ruraux semblent échapper à cette catégorie.

Il n'est pas possible en effet de rassembler sous le nom de communautés rurales tous les groupes humains vivant en brousse. Cette définition serait trop large. Après une tentative de définition, et par éclairer celle-ci, l'énumération des fonctions de la communauté serait nécessaire. Alors on pourrait ajuster des méthodes d'étude bien adaptées.

I - CE QU'EST ET CE QUE N'EST PAS LA COMMUNAUTE

Trois points sont à préciser pour aboutir à une définition admissible : la notion de communauté, la notion d'un espace rural, et, enfin, le caractère autonome des collectivités dont il s'agit.

1°) - Une communauté se distingue bien d'un agrégat. Si une certaine masse d'hommes se trouve groupée sans qu'il y ait entre eux de liens, il n'est pas possible de parler de communauté. D'autre part se trouve-t-on en présence d'une communauté lorsque des individus sont embrigadés, bon gré mal gré, dans une organisation sociale ? Il semble que "communauté" suppose une participation volontaire de ceux qui y sont inclus.

L'existence de liens entre membres de communauté d'une part et, d'autre part, entre l'individu et la communauté est un fait d'expérience. Liens de vie (filiation) et liens de droit, qui sont assez souvent la schématisation rationnelle des précédents, se superposent souvent.

Mais la communauté suppose l'acceptation volontaire de ces liens. L'homme a le sentiment d'appartenir au groupe et son coeur y est attaché : l'affectivité joue en faveur de la communauté. La raison, de son côté, agit dans le même sens. Chacun a du groupe une bonne connaissance, chacun connaît les idéaux poursuivis, les accepte et leur fait place au milieu de ses idéologies. La participation au groupe reçoit des justifications théoriques : des histoires ou des mythes expliquent comment et pourquoi chacun participe à la communauté. Des systèmes juridiques assez compliqués peuvent être élaborés pour expliquer et organiser la participation.

La volonté, enfin, joue un rôle dans la position de l'individu par rapport au groupe. Des actes sont posés pour renforcer cette adhésion : des travaux sont exécutés en commun. Des rites magiques ou religieux, des danses sont célébrés dans le but précis de renforcer la cohésion. Dans un rapport de 1961, ALTHABE signalait cet aspect de la chasse au filet. Ce ne sont pas les résultats matériels qui sont les plus importants, mais l'atmosphère de cohésion, d'entraide, qui se développe au cours des travaux collectifs ou des réjouissances.

Qui dit communauté suppose permanence ou tout au moins stabilité. Bien entendu, il peut y avoir des cas exceptionnels où la stabilité est rendue impossible par des circonstances extérieures, sans que le sentiment de communauté se trouve affaibli. Mais, d'une façon générale, on peut dire que la communauté suppose la durée, au moins dans l'intention de ceux qui en font partie.

En effet, les liens nés sont trop profonds pour pouvoir être déchirés de gaieté de coeur. Cela est particulièrement évident pour tous les groupements basés sur la parenté, les liens de sang étant une donnée physiologique immédiate. Les liens de voisinage ont aussi leur importance, mais ils sont longs à créer et arrivent difficilement à remplacer les liens du sang. En fait, il y a dans la plupart des cas conjugaison des deux en un système d'alliances matrimoniales.

Sentimentalement profonds les liens de la communauté, tels qu'ils ont été établis après tout un travail de rationalisation, sont trop essentiels à l'individu et au groupe pour que l'on puisse concevoir leur abandon. Si la stabilité absolue, qui est à peu près partout exigée théoriquement, ne se trouve pas possible, on manifestera le désir de retrouver plus tard la communauté que l'on a abandonnée pendant une courte période.

Quelles peuvent être les causes de rupture de communautés solides ? Comme il s'agit d'agriculteurs, il faut tout d'abord citer l'usure des terres qui risque d'entraîner des déplacements de populations. Il faut songer aussi aux mouvements démographiques: le brusque accroissement de population sur un terroir exigü contraint à la migration. D'autres causes de rupture permettent de supposer qu'il y avait de longue date une faille à l'intérieur de la communauté. Dans un certain nombre de populations africaines on constate que les villages éclatent sous l'influence des haines ou des ambitions. Le chef d'une importante famille peut vouloir se séparer de la masse pour fonder son propre village et accéder au statut de chef. D'autres fois l'homme qui se sent menacé par la jalousie ou par la haine se sépare des autres pour vivre loin des mauvaises influences. Ces deux causes se retrouvent nettement dans deux régions caractérisées pour l'éclatement des liens communautaires : le pays Zandé en R.C.A. et la majeure partie du Gabon.

L'oubli des ancêtres constitue une autre cause de rupture. On a remarqué en maintes occasions qu'au bout de trois ou quatre générations les lignages perdaient le souvenir des liens qui existaient entre eux à l'origine. Les descendants des cadets veulent s'égalier aux descendants de l'aîné, par exemple. Dans une telle situation de l'origine primitive, la rupture de la communauté est bien à craindre. ^{d'oubli}

Une communauté au sens plein où nous l'entendons suppose-t-elle une organisation et des institutions ? Cela semble évident à première vue puisque les relations entre individus et les relations avec le groupe sont conçues à travers un système juridique. Mais en fait certains villages paléonigritiques dont la cohésion est évidente, paraissent n'avoir guère d'institutions propres. On remarque la même lacune

parmi certains groupes forestiers dont l'anarchie est caractéristique. En fait il y a tout de même des institutions familiales qui forment la colonne vertébrale de la communauté. Si le droit n'est pas très précis ni très rigoureusement formulé, on se trouve pourtant en présence d'usages à peu près cohérents. On le constate en particulier en étudiant le statut accordé aux étrangers.

2°) - Nous signalions plus haut le désir de permanence qui anime la communauté et par conséquent sa volonté de prendre possession du temps. Il nous faut maintenant montrer combien les communautés rurales sont liées à l'espace. Cela permet de les distinguer de tous les groupes qui se développent sans qu'il y ait une proximité entre leurs membres. Supposons par exemple un groupe tribal réparti sur une vaste superficie. Ses membres auront peut-être l'impression d'une communauté mais, faute de proximité, la cohésion sera médiocre, et on ne songera guère à l'existence d'un terroir commun.

L'opposition avec les communautés qui se développent sans contiguïté est plus curieuse encore. Lorsque des clans sont répartis au hasard dans des villages plus ou moins éloignés, une solidarité clanique peut être souhaitée. Faute de contiguïté, l'esprit communautaire a peine à se développer, les intérêts matériels communs sont faibles et la dispersion facilite la pénétration de la masse par des influences culturelles étrangères. Aussi la notion de communauté rurale semble-t-elle liée étroitement à un certain terroir.

Comment distinguer communauté urbaine et communauté rurale ? - Question classique que posent tous les géographes. Certains estiment qu'au delà d'un certain volume la population devient urbaine. D'autres, adoptant une solution plus difficile mais plus nuancée, pensent que la nature des occupations distingue la ville du village, et estiment urbaine une agglomération dont la majorité des habitants ne sort pas pour exercer sa profession.

La communauté rurale exige-t-elle la coexistence sur un espace limité ? Certainement pas, puisque des pays où l'habitat est dispersé ou éparpillé peuvent former des communautés solides et vivantes. Il convient de s'en souvenir en face des théories défendues souvent par les chefs ou les autorités administratives. Il ne peut y avoir, selon ces opinions, de communauté possible si la population n'est pas agglomérée en gros villages. Il faut reconnaître que l'existence d'agglomérations importantes permet d'assurer commodément et à moindres frais un certain nombre de services. Une boutique peut trouver de la clientèle dans un village de 500 habitants; dans un hameau de 20 maisons elle n'a aucune utilité économique. De même l'installation d'une école ou d'un dispensaire ne se justifie qu'au delà d'un certain nombre de foyers. Mais ces impératifs économiques ou administratifs n'ont rien à voir avec le vouloir vivre commun qui caractérise un groupe bien vivant.

Si l'espace n'a pas besoin d'être limité, il doit pourtant être assez précisément défini. En effet, chaque communauté rurale doit définir sa zone d'activité : droit de pêche ou de chasse, droit de cueillette, droit foncier, se préciseront selon les cas de telle sorte que l'immigration d'étrangers sera freinée. Autour de cet espace, des frontières se durcissent avec les autres groupes, et, par opposition avec autrui, la communauté renforce sa cohésion intérieure.

3°) - Faut-il réserver le nom de communauté rurale à des groupes autonomes qui ont en eux-mêmes leur propre raison d'être ? ou peut-on reconnaître comme telle des fractions d'ensemble plus vastes ?

Le cas du village isolé qui ne reconnaît pas coutumièrement de souveraineté limitant la sienne est classique : il s'agit d'une communauté rurale typique.

Le cas du village comportant des hameaux pose déjà un problème. Le village est un groupe de droit, tandis que le hameau n'a qu'une existence de fait. Mais cette situation est susceptible d'évoluer. D'abord des hameaux de cultures acquièrent une certaine permanence. La population qui les habite peut même se différencier

de la population villageoise, c'est ainsi que chez les Soussous de Guinée le village central est peuplé par des chefs de familles et des descendants de fondateurs tandis que dans les hameaux sont lotis les alliés, les étrangers émigrés ou les membres de familles vulgaires.

Dans la région de Tsévié, l'évolution est plus nette encore. Les actuels chefs-lieux de cantons étaient, il y a cent ans, les seuls villages au sens plein du terme : habitat permanent, lieu de culte, lieu de sépulture, communauté organisée. Mais, devant la pauvreté des plateaux où étaient installés ces chefs-lieux, les hameaux de cultures ont pris de plus en plus d'importance. Quoiqu'ils soient encore intégrés dans des cantons, ils sont maintenant devenus des villages au sens plein du terme ayant leurs temples, leurs cimetières, leurs chefs et leurs notables.

Une autre catégorie de villages peut également être observés : villages autonomes mais liés à d'autres collectivités à l'intérieur d'une sorte de constellation. Monsieur PERSON a relevé en basse Côte d'Ivoire des exemples de cette sorte : un village de cultivateurs, par exemple, vit en symbiose avec un village de pêcheurs. De telles associations ont encore rarement été étudiées. Elles sont peut-être plus nombreuses que l'on ne croit. Le cas est probablement fréquent pour les alliances matrimoniales que plusieurs villages nouent de manière régulière. Malgré les liens qui peuvent unir ces communautés, il est évident que chacun des éléments constitutants possède sa vie propre et qu'il est possible de l'étudier indépendamment de ses alliés. Il faut pourtant souligner ces rapports de complémentarité, sinon une étude d'un des villages pris isolément ne donnerait pas une vue exacte de l'ensemble.

A côté des communautés formant un ensemble cohérent et, dans une certaine mesure, susceptible de se suffire à lui-même, il faut maintenant évoquer les groupes qui sont des fragments d'une société globale plus importante. On peut alors se demander où est la véritable communauté. Est-ce le canton (ou le royaume ou la chefferie) qui a pour lui les traditions historiques, les institutions juridiques et l'orientation psychologique du public ? Devant cette communauté prestigieuse, que représente un misérable village, groupe de fait, dissout et reconstitué au hasard

des émigrations ? Le pays Bamoun donne un bon exemple de ces communautés rurales éclipsées par la société globale. Dans ce pays, Foumban, la capitale, résidence du Mfo ou sultan, est la ville qui attire tout à elle. Consciemment, les anciens rois y avaient attiré l'aristocratie et y groupaient les artisans. Les villages étaient simplement des centres d'exploitations d'où les seigneurs tiraient leurs ressources. Afin d'éviter que l'aristocratie ne s'attache à ses terres et n'acquière quelque esprit d'autonomie, les mfo redistribuaient souvent les seigneuries. Ils avaient même pratiqué les déplacements de populations pour briser les particularismes locaux et unifier les divers peuples qu'ils avaient conquis. Aussi les villages de cette région n'ont-ils pas une vie autonome bien marquée. Actuellement encore les bamouns de famille noble ne se sentent citoyens que de Nfoumban où ils résident la moitié du temps et les paysans eux-mêmes tournent leurs regards vers cette ville.

La situation peut être plus nette encore lorsque le groupe rural est une simple émanation d'une société globale plus vaste. Pour la commodité des conquérants ou plus tard de l'administration coloniale, les gens ont été groupés en villages. Des chefs ont été nommés pour les encadrer. Si ces structures ont quelque durée, elles peuvent marquer la population, mais à l'origine elles sont simplement surimposées et restent sans influence.

En conclusion, il est possible d'étudier un groupe qui n'a pas en lui-même sa propre raison d'être, mais il faut alors s'assurer que les individus qu'il compose trouvent en son sein leur centre de gravité; leur activité principale, leur vie économique, leurs intérêts psychologiques sont-ils liés à la communauté ou y sont-ils étrangers ?

Au cours de cette première partie, nous avons essayé de définir ce que peut être la communauté rurale en insistant sur trois caractères. Tout d'abord l'importance de la participation volontaire et sensible des individus, ce qui mène à concevoir la communauté comme permanente, nous avons tenté de montrer ensuite que la communauté rurale supposait l'adaptation à un certain espace. Nous avons recherché enfin dans quelle mesure on pouvait classer comme communautés des cellules sociales qui n'avaient pas en elles-mêmes leur propre raison d'être.

II - LES FONCTIONS DE LA COMMUNAUTE

La communauté rurale ne peut donc pas se présuner : la donnée immédiate, qui tombe sous le sens, est l'individu. On peut admettre que la famille, groupement physiologique, est également une communauté dont on peut admettre a priori l'existence. Toute autre collectivité doit être cernée et son existence doit être prouvée. On peut souvent le faire en abordant les fonctions que doit remplir la communauté.

Communauté rurale et économie

Il est évident que l'existence d'une vie économique propre à l'intérieur d'un groupe prouve son existence en tant que groupe, en même temps qu'elle le consolide.

Dans beaucoup de cas, les familles vivent en autarcie. Parfois, cependant, au sein du village des activités complémentaires se développent, soit que des bergers s'occupent du bétail appartenant aux cultivateurs, soit que des artisans fournissent les outils indispensables, parfois enfin un commerce local se développe : les fermes troquent différentes denrées, une boutique s'installe au village. Il faut remarquer que celle-ci est souvent tenue par un étranger, la communauté rurale n'étant pas assez développée pour trouver en son sein tous les spécialistes utiles.

Les activités économiques de la communauté rurale sont parfois des plus simples : pêche et chasse collectives, abattage et débroussage faits en commun. Ces travaux de caractère économique ont une grande importance car ils manifestent et resserrent en même temps les liens qui unissent les divers membres de la communauté.

Communauté rurale et politique

La communauté rurale peut remplir toute une série de fonctions politiques. Dans l'état ancien, elle assurait la protection de ses membres qui, isolés, auraient été victimes de n'importe quelle agression. Ce rôle était extrêmement important, et l'on peut se demander si l'extension de la sécurité n'est pas la cause essentielle

de l'éclatement des communautés que l'on constate presque partout. Le village est le siège d'une organisation municipale (parfois très sommaire) avec un chef, des notables, des agents d'exécution, etc.. Cette municipalité organise ou impose des travaux collectifs ou des réjouissances. Outre leur utilité directe, ces manifestations permettent à chacun de se retrouver en coopération avec ses voisins, de participer à une oeuvre commune, et d'acquérir plus nettement le sentiment de son appartenance. Dans l'état actuel, le village est le cadre de certaines opérations administratives tels que le recensement ou le paiement des impôts. Certains services décentralisés s'y installent : un dispensaire, une école permettent d'assurer des services aux habitants, mais ils contribuent aussi à renforcer la cohésion villageoise et à assurer un standing élevé à la collectivité. Le village a besoin d'avoir des préoccupations et des équipements communs pour faire son unité autour d'eux.

L'organisation de cellules villageoises du parti peut répondre à la même utilité en donnant à tous une occasion de se retrouver et d'agir ensemble.

Communauté rurale et religion

Pour avoir toute sa cohérence, le village tend à être un centre religieux. La chose est facile pour certains cultes liés au terroir. Le prêtre de la terre assure la fertilité des champs de tous, ses rites sont efficaces quelle que soit l'appartenance familiale des villageois. Lorsqu'il s'agit de cultes de génies liés à la nature et au sol, la solidité du village se trouve également accrue.

La question est différente avec les cultes d'ancêtres. Si tous les habitants descendent, au moins fictivement, d'un ancêtre commun, tous peuvent se retrouver dans une communion en cet ancêtre. Mais si plusieurs clans sont représentés, quel ferment d'unification peut grouper les villageois ?

En pays musulman, la fonction religieuse du village est souvent soulignée. Il y a une communauté des croyants d'une part et, d'autre part, l'autorité civile représente l'autorité divine. Le chef veille généralement à ce que tous viennent, une fois par semaine, dire la prière dans sa mosquée. Il sait en effet combien cette prière commune est un facteur puissant d'unification.

Les catéchistes des églises chrétiennes regroupent également la population villageoise, mais il n'y a pas là en général une unanimité totale. D'ailleurs, en milieu chrétien, où l'individualisme est engendré par la doctrine même, des difficultés sont toujours possibles avec le chef.

III - METHODES D'ETUDE

Histoire

Afin de mesurer la solidité de la communauté, il est nécessaire de chercher quelle a été son évolution dans le temps. Il est utile d'ailleurs à travers son histoire de connaître quels sont les apports divers qui se sont produits. Demander l'histoire de la fondation du village permet de savoir si l'on est à l'origine en présence d'un groupe mono ou polyclanique. On peut facilement alors déterminer des parentés ou plus exactement les alliances entre les clans fondateurs. En pays soussou, par exemple, le schéma était généralement le suivant : un homme découvre un site favorable au hasard d'une chasse, son neveu utérin le rejoint. Deux clans exogames peuvent donc se constituer d'emblée. Mais la communauté nouvelle est solide puisque les clans sont alliés et se considèrent comme oncle et neveu.

L'évolution historique va montrer les apports successifs qui ont été faits au noyau primitif. Ces nouveaux venus risquent de constituer des éléments mal assimilés et d'être l'occasion de rupture.

Les relations avec le monde extérieur doivent apparaître à travers ces traditions historiques.

Enfin, l'organisation du commandement, les règles de dévolution successorale, de la chefferie, sont repérées par la généalogie des chefs.

Cadastre

L'étude des terres du village et de leur répartition permet de préciser de nombreux points. J'ai indiqué plus haut combien il était important de connaître l'espace dans lequel se développe une communauté. L'étude du terroir villageois permettra de saisir sur le vif le droit foncier et le droit successoral. Une étude théorique menée selon un questionnaire établi a priori risque de donner un droit détaché du concret et inappliqué dans la réalité quotidienne. L'étude champ par champ, jachère par jachère, lambeau de forêt après lambeau de forêt, permet de savoir avec précision qui peut chasser, qui peut cultiver, qui peut ramasser les produits spontanés. On recherche alors comment et à qui peut être transmis le droit. En établissant le plan on peut constater si les diverses terres d'un individu sont jointives, si l'ensemble des cultures d'une famille sont groupées, etc... On peut en tirer des conclusions sur la solidité des liens de parenté. Chez les Soussous de Guinée, l'usage était que les membres d'une famille restent groupés autour d'une cour commune. Aussi lorsqu'un foyer s'établissait à part, on pouvait supposer qu'il y avait une sorte de rupture qui se préparait. On constatait en effet que les fils restaient groupés autour du père, mais qu'une certaine proportion de neveux s'éloignait de l'oncle. Parmi les Ouolofs ou les Sérères du Sénégal, l'usage est de faire une clôture autour de la concession de la famille étendue. Lorsque à l'intérieur de ce vaste enclos des petites séparations commencent à apparaître, c'est que l'embryon d'une famille autonome nouvelle se développe.

Recensement

Le recensement enfin fournit des documents de première importance, bien que tout un aspect démographique, descriptif, n'apporte pas grand chose pour l'étude de la communauté rurale. Il est important de connaître la répartition des âges, ou des sexes, le statut matrimonial, mais tout cela ne prouve pas si la communauté existe ou non.

Pour le savoir, il faut aller plus profondément, reconstituer les parentés entre familles à l'aide de généalogies, chercher l'origine des femmes épousées pour voir si des alliances répétées ne permettent pas de discerner un groupe, étudier enfin si l'habitat au domicile du mari, si l'exogamie villageoise ne rompent pas la solidité du village.

Il faut étudier également les migrations et les retours de migrations. Certains ne quittent-ils pas le village parce que la promiscuité y est trop pesante ? Dans ce cas, la communauté rurale est bien menacée. Qui revient ? Pour quels motifs les émigrés rentrent-ils auprès de leur famille ? Cela montrera également si l'on est en présence d'un groupe solide ou d'une agglomération due au hasard.

Groupes sociaux

L'inventaire et l'étude aussi détaillée que possible de toutes les associations, sociétés ou groupements, s'imposent. Une communauté existe-t-elle vraiment sans qu'il y ait travail en commun et choix volontaire ? L'étude des groupes doit permettre de repérer les dirigeants et de voir par conséquent si leur rôle dans le village correspond à un statut particulier de la famille ou de l'individu.

Il convient de prêter une attention spéciale aux cas de tension qui peuvent être repérés. Il est révélateur de connaître les rancunes, les jalousies. Si on est en présence de tensions systématiques entre les représentants de deux groupes, on peut craindre que toute la communauté ne soit au bord de l'éclatement. Mais il est très difficile de connaître ces malaises. Les villageois sont en général d'une discrétion exemplaire sur ces sujets. Ils auraient peur, s'ils étaient médisants, de s'exposer à des vengeances. Il sera donc difficile de connaître les tensions. Il reste possible de les observer au cours de réunions ou, peut-être, en adoptant des techniques sociométriques.

On ne peut guère, à l'échelon du village, tirer quelques documentations de l'examen des registres des tribunaux. Valable à l'échelon d'une subdivision, la statistique judiciaire ne prouve pas grand chose à un échelon aussi réduit : en effet, beaucoup de litiges sont réglés avant d'être portés au degré supérieur. Il existe très souvent au village une sorte de tribunal, mais, comme la loi ne le reconnaît pas, il se dissimule et, de toute façon, ses décisions ne sont guère enregistrées par écrit.

Economie

L'étude économique des différentes cellules de production permet de situer exactement la communauté la plus essentielle : est-ce le ménage, est-ce la famille polygamique, est-ce la famille patriarcale, est-ce le quartier ou le village ? L'étude des équipes de défricheurs, celle des revenus ou celle des ventes effectuées va permettre de le savoir. Par l'étude des commerçants et de leur clientèle, on saura si la communauté rurale forme un ou plusieurs groupes de consommation, enfin l'étude des foires et des marchés permettra de saisir les relations du village avec l'extérieur.

Conclusion

Les méthodes les plus diverses doivent donc être adoptées pour cerner de tous côtés la communauté. Il faut déterminer à quel niveau les hommes se groupent, pour être sûrs que l'on n'a pas à faire à un agrégat dû au hasard, sans stabilité dans le temps et sans enracinement dans un terroir et dans une oeuvre technique précise. L'étude des fonctions que peut remplir la communauté considérée va permettre de préciser les méthodes d'approche à adopter. En effet, chaque fonction aura sa manifestation typique passible d'une technique d'étude appropriée.

On a imaginé jusqu'à présent que l'Africain était un être essentiellement communautaire, et on a cru pouvoir repérer partout des groupements. Devant l'instabilité qui se développe dans différentes régions, on peut se demander si au contraire les Africains ne seraient pas foncièrement individualistes ou même anarchistes, et si les structures sociales contraignantes auxquelles ils se soumettaient n'avaient pas justement pour but de compenser cette excessive anarchie. Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, un continent en pleine transformation risque de voir se modifier complètement toute sa structure sociale. Même si elles étaient solides hier, rien ne prouve que les communautés rurales actuellement existantes puissent survivre à la modernisation.

Jacques BINET